
Innovations monétaires : de la contestation à l'intégration institutionnelle

Jean-Francois Ponsot*^{1,2} and Jérôme Blanc³

¹Université Grenoble Alpes – CREG – France

²Centre de Recherche en Economie de Grenoble – Université Grenoble Alpes – France

³Sciences Po Lyon - Institut d'études politiques de Lyon – Université Lumière-Lyon 2, Triangle – France

Résumé

L'objet de la communication est d'analyser l'émergence des innovations monétaires et leur articulation (intégration) aux systèmes monétaires légaux ou au régime monétaire en vigueur (au niveau international). Elle s'intéresse au foisonnement d'instruments monétaires innovants et aux nouveaux moyens de paiement, qu'ils soient à vocation sociale (telles que le monnaies locales complémentaires), transactionnelle ou spéculative, et quels que soient leurs supports (traditionnels, ou crypto).

La première partie montre que ces innovations monétaires récentes s'inscrivent très largement dans une dynamique de contestation (marchande mais aussi politique) et de différenciation (essentiellement marchande). Cette différenciation s'effectue par rapport à la monnaie légale, officielle ou dominante (au niveau international), car elles ne correspondent pas / plus aux valeurs, fonctions, usages et objets que l'on souhaite assigner aux instruments monétaires, ou par rapport aux institutions monétaires et financières traditionnelles, donnant ainsi lieu à l'émergence de nouveaux acteurs de la circulation monétaire qui contestent la place des banques. Un autre résultat est que ces innovations monétaires et de paiements ne visent pas toujours à couvrir toutes les fonctions monétaires.

La seconde partie s'arrête sur les difficultés et les enjeux de l'intégration institutionnelle des innovations monétaires. Si ces dernières ne viennent pas abolir / renverser l'ordre monétaire établi, elles le transforment : les innovations monétaires sont globalement soit intégrées / récupérées / affadiées, soit maintenues (par elles-mêmes ou par les autorités) dans une marge où elles jouent un rôle de niche, soit interdites. La contestation monétaire est aussi un vecteur de développement de la pluralité des monnaies et des acteurs de la circulation monétaire à la fois dans les territoires souverains et dans les circuits internationaux. Il s'agira donc d'examiner comment cette pluralité (ou le processus de pluralisation) est parfois récupérée et intégrée dans le système monétaire institutionnel, et comment cette pluralité parvient à se pérenniser si elle n'y est pas intégrée.

Mots-Clés: B52 (Current Heterodox Approaches : Historical • Institutional • Evolutionary), E42 (Money and Interest Rates : Monetary Systems • Standards • Regimes • Government and the Monetary System • Payment Systems)

*Intervenant